

Office des affaires communales et de
l'organisation du territoire,
Münstergasse 2
Case postale,
3000 Berne 8

Bévilard, le 28 août 2020

Par courriel :

politischegeschaefte.dij@be.ch

**Modification de la loi sur les communes (LCo): introduction des communications officielles sous forme électronique («eFOA»)
Prise de position de Jura bernois.Bienne**

Madame la conseillère d'Etat,
Mesdames, Messieurs,

Le comité de Jura bernois.Bienne a débattu de votre projet de modification de la loi sur les communes et vous transmet ci-après ses remarques.

Sur le fond, nous sommes favorables à l'introduction des communications officielles sous forme électronique également pour les communes et sur la même plateforme que celle du Canton.

Cependant, nous pensons que cela représente un changement important de services pour les « habitués » des feuilles officielles. Nous vous demandons donc d'offrir la possibilité, aux communes qui le souhaitent, de continuer à aussi publier leurs communications officielles sur papier, via leur média officiel. Cette option est importante afin de pouvoir publier également des informations des communes qui n'ont pas le caractère d'une publication officielle dans le sens formel. Tout type d'information dans une seule «feuille officielle» rend celle-ci plus attractive et peut aussi être un soutien aux éditeurs respectivement aux imprimeries locales.

Autres remarques :

- La structure de la future feuille officielle électronique doit être revue ; des critères de tri doivent pouvoir être sélectionnés afin de permettre une consultation des publications par commune, par région ou encore celles émanant des préfectures et du Canton ;
- Cette possibilité doit également être offerte aux régions de planification comme la nôtre, puisque nous devons actuellement publier nos communications à l'intention des communes dans cinq feuilles officielles ;

Les publications bilingues devront être facturées une fois et pas pour chaque langue.

Nous vous remercions de votre consultation et vous prions d'agréer, Madame la conseillère d'Etat, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Jura bernois.Bienne

La présidente

Le directeur



V. Heyer



A. Rothenbühler